

AVIS

Le Conseil communal en séance du 30.08.2021, a approuvé l'adaptation du Règlement d'attribution des logements communaux.

Le public peut consulter cet acte à la Maison Communale, Service du Secrétariat, 20, rue du Comte de Flandre, 1080 Bruxelles, du lundi au vendredi de 7.45 heures à 12.00 heures.

Molenbeek-Saint-Jean, le 11.10.2021

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal adjoint,

Gilbert HILDGEN

La Bourgmestre,

Catherine Moureaux